

NPA / Commune: \_\_\_\_\_ Office n°: \_\_\_\_\_

Rue / Lieu-dit: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_ Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): \_\_\_\_\_

**Indications sur le projet de construction ou d'installation**

Il est recommandé de discuter avec un représentant de l'Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets, Section industrie et artisanat, tél. 031 633 39 61, avant la présentation de la demande, des questions relatives à l'évacuation des eaux des biens-fonds, au traitement préalable des eaux usées et à l'utilisation de substances pouvant polluer les eaux.

- Nom et adresse de l'entreprise: \_\_\_\_\_
- Activité de l'entreprise: \_\_\_\_\_

**Evacuation des eaux des biens-fonds:**

- Les formulaires 1.0 et 3.0 dûment remplis doivent être joints au présent formulaire.
- Le requérant atteste que l'évacuation des eaux des biens-fonds a été planifiée selon le guide d'application de l'OPED « Evacuation des eaux des zones industrielles et artisanales ». Celui-ci peut être téléchargé comme fichier pdf sous [http://www.bve.be.ch/site/fr/bve\\_gsa\\_ges\\_riveme\\_ig023.pdf](http://www.bve.be.ch/site/fr/bve_gsa_ges_riveme_ig023.pdf). La demande comportera en annexe un plan des environs qui mentionne, pour toutes les parties de la (des) parcelle(s), l'affectation prévue, le type de stabilisation du sol, la pente ainsi que le type d'évacuation des eaux.

**Eaux usées:**

- Quelle est la consommation d'eau?  
Eaux usées domestiques (WC, lavabos, douches, etc.) \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an  
Eaux usées industrielles/artisanales (eaux utilisées dans les procédés industriels, eaux de nettoyage, eaux de rinçage, eaux de refroidissement, etc.) \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an

- L'entreprise produit-elle des eaux usées industrielles ou artisanales?  
 Non  Oui À l'occasion de quelles opérations ces eaux sont-elles produites?  
\_\_\_\_\_

- A-t-on prévu, avant l'évacuation dans la canalisation, un contrôle ou un traitement préalable de ces eaux usées?  
 Non  Oui, la description du contrôle et les documents relatifs au traitement préalable sont joints au dossier.

**Un projet doit être présenté pour les installations de traitement des eaux usées et pour les installations de pré-traitement des eaux usées.** Voir à cet effet le guide « Remise de projets relatifs aux installations de prétraitement », disponible à l'Office de la protection des eaux et de la gestion des déchets, Reiterstrasse 11, 3011 Berne, Section industrie et artisanat, téléphone 031 633 39 61, télécopie 031 633 39 88.

- L'entreprise produit-elle des eaux de refroidissement?  
 Non  Oui, avec évacuation dans:  
 Eaux résiduelles  Eaux claires  Zone d'infiltration \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an  
 Oui, circuit fermé  
Des substances (antigel, biocides, inhibiteurs, etc.) sont-elles ajoutées aux eaux de refroidissement?  
 Non  Oui, désignation des substances: \_\_\_\_\_ Quantité \_\_\_\_\_ kg/an

**Substances pouvant polluer les eaux:**

- Des substances dangereuses pour l'environnement (p. ex. huiles minérales ou dérivés, solvants, produits acides ou basiques, produits chimiques, produits de protection du bois, produits phytosanitaires, déchets spéciaux, etc.) sont-elles stockées, manutentionnées ou utilisées?  
 Non  Oui (avec indication du volume et du lieu de stockage)

**Personne de l'entreprise compétente pour toute question en rapport avec la protection des eaux:**

- Nom et numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Le requérant confirme par la présente que les informations fournies sont exactes et complètes:

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Cachet et signature: \_\_\_\_\_